



2.2 : Gaz non inflammable
et non toxique .

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identification du produit

Référence et libellé du produit : AC 1017 - KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE (N2-H2) 50bars

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Industriel et professionnel. Faire une analyse des risques avant utilisation.
Gaz de test ou d'étalonnage Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société CLAS EQUIPEMENTS
83 CHEMIN DE LA CROUZA
73800 CHIGNIN
FRANCE
Tel: +33 (0)4 79 72 62 22
E-mail: contact@clas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Tel. : ORFILA: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risques et Code de catégorie - Réglement CE1272/2008(CLP)

• Dangers physiques : Gaz sous pression - Gaz comprimés - Attention - (CLP : Press. Gas) - H280

2.2. Éléments d'étiquetage

Réglement d'Étiquetage CE1272/2008(CLP)



- Pictogrammes de danger
- Code de pictogrammes de danger : GHS04
- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- Conseils de prudence - Stockage P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page: 2

Edition révisée n° : 2

Date: 03/10/2018

SECTION 2. Identification des dangers (suite)

: Asphyxiant à forte concentration.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1. 3.1 Substance /3.2 Mélanges

SUBST Substance.

Mélange.

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | No Index | No. Enregistrement | Classification |
|---------------------|------------|-----------|-----------|--------------|--------------------|---|
| Hydrogène | 5 % | 1333-74-0 | 215-605-7 | 001-001-009- | · 1 | Flam. Gas 1 (H220) Press. Gas (H280) |
| Azote | 95 % | 7727-37-9 | 231-783-9 | | · 1 | Press. Gas (H280) |

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

* 1: Listé dans l'Annexe IVN de REACH, exempté d'enregistrement

* 2: Date limite d'enregistrement non dépassée

* 3: Enregistrement non requis: Substance produite ou importée< 1 T / an Voir au chapitre 16 le texte complet des mentions-H

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation

Déplacer la victime dans une zone non contaminée , en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome individuel (ARI). Maintenir la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

- Contact avec la peau

Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit

- Contact avec les yeux

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

- Ingestion

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie.

Se reporter à la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

: Aucun(e).

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux

Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes spécifiques

Coordonner les mesures d'extinction des feux aux alentours. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage contaminée par le feu

Si possible, arrêter le débit gazeux.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome individuel (ARI).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page: 3

Edition révisée n° : 2

Date : 03/10/2018

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles ,équipement de protection et procédures d'urgence

- Évacuer la zone.
- Essayer d'arrêter la fuite.
- Assurer une ventilation d'air appropriée.
- Porter un appareil respiratoire autonome individuel (ARI) pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
- Contrôler la concentration du produit rejeté

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- : Essayer d'arrêter la fuite.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir aussi les sections 8 et 13

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Sécurité lors de l'utilisation du produit : Utiliser seulement l'équipement spécifié, approprié à ce produit, à sa pression et à sa température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
- Seules les personnes ayant l'expérience et la formation appropriée peuvent manipuler les gaz sous pression
- Le produit doit être manipulée dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité
- Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
- Vous assurer que toute l'installation gaz a été (ou est régulièrement) contrôlée pour les fuites, avant utilisation
- Sécurité lors de la manutention du récipient de gaz
- Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manutention du récipient.
 - Interdire les remontées de produits dans le récipient.
 - Protéger les bouteilles des dommages physiques, ne pas les tirer, les rouler, les glisser, les laisser tomber
 - Pour déplacer les bouteilles même sur une courte distance, utiliser un chariot (roule bouteilles, etc.), conçu pour le transport de bouteilles
 - Laisser le chapeau de protection du robinet en place jusqu'à ce que le récipient soit à nouveau sécurisé soit par un mur soit par un support ou placé dans un conteneur ou mises en position d'utilisation
 - Si l'utilisateur rencontre une quelconque difficulté lors de l'ouverture ou de la fermeture du robinet de la bouteille, il doit interrompre l'utilisation et contacter le fournisseur
 - Ne jamais chercher à réparer ou modifier le robinet d'un récipient ou ses dispositifs de décompression
 - Les robinets endommagés doivent être immédiatement signalés au fournisseur
 - Maintenir les robinets des récipients propres et non contaminés, particulièrement par de l'huile ou de l'eau
 - Si le récipient en a été équipé, dès qu'il a été déconnecté de l'installation, remettre en place le chapeau ou le bouchon de sortie du robinet
 - Fermer le robinet du récipient après chaque utilisation et lorsqu'il est vide, même s'il est encore raccordé à l'équipement
 - Ne jamais tenter de transférer les gaz d'une bouteille/récipient , dans un autre emballage
 - Ne jamais utiliser une flamme directe ou un chauffage électrique pour augmenter la pression dans le récipient
 - Ne pas enlever ou détériorer les étiquettes mises par le fournisseur pour identifier le contenu de la bouteille

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- : Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Respecter toutes les réglementations et exigences locales pour le stockage des récipients



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 03/10/2018

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

Les récipients ne doivent pas être stockés dans des conditions susceptibles d'aggraver la corrosion

Les récipients doivent être stockés en position verticale et sécurisés pour éviter les chutes
Les récipients en stock doivent être périodiquement contrôlés pour leur état général et l'absence de fuite

Les protections des robinets des récipients ou les chapeaux doivent être en place
Stockez les récipients dans des endroits non exposés au risque de feu et éloignés des sources de chaleur et d'ignition

7.3. Utilisation(s)finale(s) particulière(s)

: Aucun(e).

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| | |
|--|----------------|
| DNEL: niveau dérivé sans effet | Non disponible |
| PNEC:concentration prévisible sans effet | Non disponible |

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|---|---|
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés Maintenir une ventilation d'extraction appropriées localement et de l'ensemble S'assurer que les limites d'exposition (si disponible) ne sont pas dépassées. Les équipements sous pression doivent être régulièrement contrôlés pour vérifier l'absence de fuites Penser au permis de travail, ex. pour la maintenance |
| 8.2.2. Équipements de protection individuelle | Une analyse des risques de l'utilisation du produit doit être menée et documentée dans tous les lieux de travail concernés par l'utilisation du produit afin de choisir les équipements personnels de sécurité concernant les risques identifiés. Les recommandations suivantes sont à considérer: Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales. Porter des gants de protection en cuir et des chaussures de sécurité pour manutentionner les bouteilles |
| 8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante | Se référer à la réglementation locale pour les restrictions d'émission dans l'atmosphère. Voir la section 13 pour les méthodes spécifiques au traitement des déchets de gaz |

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|---|
| Aspect | |
| - État physique à 20°C / 101.3kPa | Gaz. |
| - Couleur | Gaz incolore. |
| Odeur | Non connu(e). |
| Seuil olfactif | La détection des seuils par l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter en cas de surexposition |
| Valeur du pH | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Masse molaire [g/mol] | Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz |
| Point de fusion [° C] | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Point d'ébullition [° C] | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Point d'éclair [° C] | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Vitesse d'évaporation (éther=1) | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Pression de vapeur [20°C] | Non applicable. |



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 03/10/2018

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

| | |
|--|---|
| Densité relative, gaz (air=1) | Plus faible ou voisine de celle de l'air. |
| Solubilité dans l'eau [mg/l] | Inconnue, mais considérée peu soluble. |
| Coefficient de partition de n-octanol dans l'eau | Non applicable aux mélanges de gaz. |
| Viscosité à 20°C [mPa.s] | Non applicable. |
| Propriétés explosives | Non applicable. |

9.2. Autres informations

| | |
|----------------|-----------|
| Autres données | Aucun(e). |
|----------------|-----------|

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

: Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

: Aucun(e).

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e).

10.5. Matières incompatibles

: Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë | Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu. |
| Inhalation par les rats CL50 [ppm/4h] | Aucune donnée disponible. |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Cancérogénicité | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Mutagénicité des cellules | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Toxique pour la reproduction : fertilité | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Toxique pour la reproduction : fœtus | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | Pas d'effet connu avec ce produit |
| Danger par inhalation | Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz |



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page : 6

Edition révisée n° : 2

Date : 03/10/2018

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

: Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance -dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

: Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

: Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

: Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone

Aucun(e).

Effet sur le réchauffement global

Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

: Vérifier que les niveaux d'émissions imposés par les réglementations locales ou les permis d'exploiter ne sont pas dépassés
Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
Pour plus de recommandation sur les méthodes d'élimination des gaz, se référer au code de bonnes pratiques de l'EIGA (Doc. 30/10" Disposal of gases", téléchargeable sur <http://www.eiga.org>)
Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires.

13.2. Informations complémentaires

: Aucun(e).

SECTION 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

: 1956

Étiquetage ADR, IMDG, IATA

2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Transport terrestre (ADR/RID)

1.D. n°

20

Désignation officielle de transport
ONU

GAZ. COMPRIMÉ, N.S.A (Azote, Hydrogène)

Classe(s) de danger pour le transport

2

Code de classification

1 A

Instruction(s) d'emballage

P200

Restriction de passage en tunnels

E : Passage interdit dans les tunnels de catégorie E.

Transport par mer (IMDG)

Proper shipping name

COMPRESSED GAS, N.O.S. (Nitrogen, Hydrogen)

Class

2.2

Emergency Schedule (EmS) - Fire

F-C



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AC 1017

KIT DETECTION DE FUITES AZOTE/HYDROGENE
(N2-H2) 50bars

Page: 7

Edition révisée n° : 2

Date : 03/10/2018

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

Emergency Schedule (EmS) - Spillage S-V
Packing instruction P200

Air transport (ICAO-TI/IATA-DGR)

Proper shipping name (IATA) : COMPRESSED GAS, N.O.S. (Nitrogen, Hydrogen)
Glass : 2.2
Passenger and Cargo Aircraft Allowed.
Packing instruction - Passenger and : 200
Cargo Aircraft
Passenger and Cargo Aircraft
Passenger and Cargo Aircraft
Passenger and Cargo Aircraft
Passe
Cargo Aircraft only Allowed.
Packing instruction - Cargo Aircraft 200
only

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment du chargement n'est pas séparé de la cabine de conduite.
S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autre situation d'urgence.
Avant de transporter les récipients :
- S'assurer qu'il y a une ventilation appropriée.
- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de la bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité. De santé et d'environnement

LégislationUE

Réglementation Seveso 96/82/EC Non couvert

Législationnationale

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit

SECTION 16. Autres informations

Indication de changements

Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 830/2015

Conseils relatifs à la formation

Récipient sous pression.

Liste du texte complet des Mentions de dangers H en section 3

H220 - Gaz extrêmement inflammable.

Autres données

H280 - Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément à la législation de l'Union Européenne applicable

DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Avant d'utiliser ce produit pour une nouvelle application ou pour des essais, une étude approfondie de compatibilité des matériaux et une analyse des risques doivent être faites . Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction de ce document, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.